

L'esprit D'ÉQUIPE

Numéro 9 - janvier 2012

2012
**L'attractivité
économique
au cœur des chantiers
de la Cocoba**



vue aérienne du parc d'activités Marenton, Annonay

ÉDITO

Nous venons d'achever le renforcement de notre Communauté de Communes. Avec des compétences confirmées, dans un contexte économique de récession, de pénurie financière, de réglementations bouleversées, nous travaillerons à la réalisation de nos projets.

Nous voulons continuer à améliorer l'attractivité de notre territoire pour les entreprises, par exemple en développant le très-haut débit pour tous. Nous travaillons à la mise en place de la redevance incitative pour le ramassage des ordures ménagères. Nous avons engagé un grand programme de travaux d'assainissement. Nous étudions la création d'une chaufferie bois. Nous poursuivons la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat. Nous avons intégré les établissements pour personnes âgées. Nous avons coordonné l'offre culturelle et travaillons à la rationalisation des installations sportives. Nous financerons la construction d'une nouvelle caserne de pompiers, et se posera certainement la question d'une caserne de gendarmerie.

Tout cela ne se fait pas dans un monde immobile. Nous avons changé. Les autres aussi. Suppression de la taxe professionnelle, réforme des collectivités territoriales, désengagements de l'État, accentuation de la crise, difficultés de financement ... nous vivons une période de profonds bouleversements où cependant notre Communauté doit conforter son positionnement stratégique au cœur de son Bassin de vie réel, son ancrage dans la Vallée du Rhône pour compenser le retrait de l'Etat et les incertitudes économiques.

En plein accord avec nos voisins, VIVARHONNE, RHONEVALLOIRE, le PAYS ROUSSILLONNAIS, nous travaillons à harmoniser notre développement économique et notre projet de territoire. C'est aussi affirmer la réalité de notre bassin de vie et son positionnement en Vallée du Rhône. Ces questions ont été au cœur de notre travail et de nos discussions avec les Maires des communes et avec l'État. Notre première revendication, qui était de viser 2014 pour une nouvelle étape de la construction intercommunale semble acquise. L'enjeu principal de la constitution de la communauté d'agglomération du Bassin d'Annonay est de créer une entité territoriale multipolaire

capable d'allier essor économique et préservation du cadre de vie. Autrement dit, il s'agit de permettre à notre territoire d'offrir toutes les fonctionnalités d'un pôle urbain dynamique et reconnu à l'échelle départementale et régionale tout en cultivant son authenticité rurale.

Jean Claude TOURNAYRE | *Président de la Cocoba*

**Le Président
et l'ensemble des élus de la Cocoba
vous souhaitent
bonheur, santé et prospérité pour
cette nouvelle année.**

2012

PARCS D'ACTIVITÉS : un nouvel objectif pour la Cocoba



AVEC LES FERMETURES ET CERTAINES DÉLOCALISATIONS D'ENTREPRISES LOCALES, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU BASSIN EST PLUS QUE JAMAIS UN ENJEU MAJEUR POUR LA COCOBA.

Ce développement doit s'inscrire dans une cohérence des filières, un accompagnement économique des entrepreneurs, petits ou grands, et une revitalisation du tissu existant, dans un contexte global de perte de l'emploi industriel.

Groupes industriels ou PME, la Communauté de Communes a été fortement sollicitée par des porteurs de projets en recherche de terrains ou de locaux. C'est pourquoi, depuis 2008, la Cocoba a intensifié ses actions afin de reconstituer un portefeuille foncier conséquent et attractif. Les parcs d'activités sont en pleine restructuration. Un soin tout particulier est apporté à l'environnement et à la qualité des sites.

Les aménagements en cours permettent d'offrir un potentiel de terrains à commercialiser d'environ 17 hectares.

La recherche de l'équilibre financier dans le cadre de l'aménagement des parcs d'activités permet de remplir les missions d'intérêt général, de solidarité territoriale et de soutien aux filières économiques.

Présentation de la SOCIÉTÉ REVOL CONCEPTION SUR ACIER

Créée en 1993 dans un atelier de 300 m² à Davézieux, la société occupe désormais un bâtiment d'une surface de 7600m² à Saint-Clair. La SRCA s'est spécialisée au fil des années dans le domaine de la sous-traitance tubulaire. Elle propose des prestations complètes allant de l'étude à l'expédition de produits finis.

Rencontre avec Christophe REVOL, directeur général de la société.

Qu'est-ce que la sous-traitance tubulaire ?

La sous-traitance tubulaire, c'est de créer ou transformer pour nos clients des produits en acier tubulaires. Grâce à notre parc machine, nous pouvons répondre à différentes demandes sur la transformation du tube, mais aussi du fil et de la tôle. Notre activité est basée sur :

- la conception sur acier de la pièce unitaire à la moyenne série ;
- la fabrication : découpe, pliage, assemblage et soudure de l'acier ;
- la finalisation : peinture, montage et emballage des pièces produites.

Pour cela, notre parc machine répond à une volonté de maîtriser les technologies les plus récentes.

Qui sont vos clients, pour quelle gamme de produits ?

- Conception et fabrication de présentoirs : Hamelin Canson, Aliage PLV, France Plants, Plastibat, LPG, Drevet, Lafuma, Millet... ;
- fabrication en sous-traitance de pièces poids lourds : Polyrim ;
- fabrication de conteneurs : Plastic omnium, Groupe France Plants, Millet ;
- fabrication de pièces automobile : Aixam, Volteis ;
- fabrication de pièces de loisirs : Lafuma, Desjoyaux ;
- sous-traitance en découpe et grenailage de tubes : Carrier, Potain ;
- fabrication de mobilier loisirs, barrières de sécurité piscine et fabrication de rayonnage charges lourdes, cantilever : en vente directe au magasin d'usine SRCA.

Quels sont les enjeux de votre position dans le Bassin d'Annonay ?

Notre société n'a pas d'enjeu stratégique majeur en terme de situation géographique. Néanmoins, nous avons fidélisé quelques clients du Bassin tels que Hamelin Canson à Annonay, Polyrim à Saint-Marcel-lès-Annonay, Volteis à Davézieux. Nous servons également des sociétés implantées très proches de nous dans la vallée du Rhône telles que Lafuma, Plastic omnium, Aixam.

La proximité du couloir rhodanien, par ses infrastructures routières, ses industries importantes, nous aide dans le développement de nos carnets de commande.

PRÉSENTATION DES PARCS D'ACTIVITÉS

Extension du parc d'activités de Davézieux



L'extension actuelle de ce parc se réalise dans le cadre du lotissement industriel Lachaud III sur des terrains communautaires.

Un projet d'extension est en cours de réalisation pour aménager 2 hectares de terrains nouveaux à commercialiser.

D'ores et déjà, ils doivent accueillir l'entreprise Chausson et le projet d'extension de Fichet. Il reste une parcelle de 12 000m² commercialisable en 2012.

Il convient de noter que l'aménagement lié à Lachaud III a contribué à l'installation d'environ 150 emplois.

Vernosc : PRIAUX



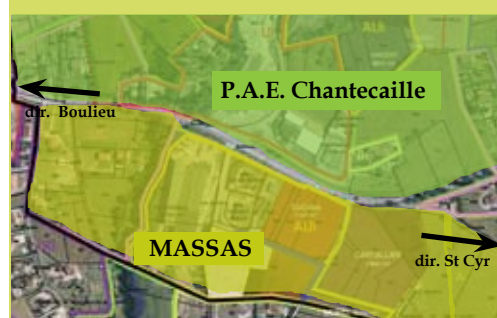
Une 1^{ère} tranche de ce parc a été initiée en 1989 par la commune de Vernosc. La Cocoba a décidé d'étendre ce parc, pour atteindre une surface actuelle d'environ 8 hectares.

Une première parcelle de terrains a été vendue à l'entreprise Pixel –Tech.

La zone accueillera par ailleurs la société Concept Fruits (groupe Descours) qui réalisera cette année un premier bâtiment avec une extension prévue dans les années futures. Ce projet devrait avoir un fort impact sur le territoire à travers la création de 50 emplois sur 4 ans.

Jusqu'à cette implantation, 53 emplois avaient été créés.

Saint-Clair : MASSAS - CHANTECAILLE



Ce parc présente une superficie d'environ 10 hectares correspondant aux secteurs de Massas et de Chantecaille. L'extension actuelle offre une disponibilité complémentaire d'environ 1,8 hectare sur Massas. La vocation artisanale de ce parc s'est progressivement affirmée. Un certain développement des activités commerciales est apparu ces dernières années. Il convient aujourd'hui de le maîtriser et ce, en cohérence avec d'une part notre schéma d'aménagement commercial adopté par le conseil communautaire et d'autre part le SDAU à valeur du SCOT.

Cet aménagement a contribué à l'installation d'environ 45 emplois.

Saint-Cyr : PRACHENET



Ce parc présente une superficie totale d'environ 5,5 hectares.

Le schéma directeur des parcs d'activités autorise les activités à vocation artisanale et les entreprises de B.T.P.

L'année 2012 a vu la commercialisation d'environ 1 ha avec l'installation notamment de RIZE, de Modul Auto et de Maron TP.

Cet aménagement, depuis son origine et avec les 3 dernières implantations, a contribué à la création d'environ 190 emplois.

Annonay : MARENTON



Ce parc présente une surface viabilisée de plus de 10 hectares de terrains ouverts à la commercialisation en 2012 et divisibles en lots de 5 000 à 10 000 m².

La vocation industrielle y est affirmée. Le secteur des bâtiments et travaux publics peut être admis sur cette zone. Il en est de même des services de transport et de stockage.

De manière résiduelle, en raison de la taille des lots peu adaptée, les activités artisanales peuvent être autorisées.

Vocance : DÉTOURBE



Ce parc d'activités situé sur la commune de Vocance devrait présenter à terme une surface commercialisable de 2.8 hectares destinés à la filière bois.

Seront admises sur ce parc les entreprises de première et deuxième transformation du bois.

Il est important de préciser que ce parc d'activités a été conçu dans un souci de solidarité territoriale et de soutien à la politique des filières.

Collecte des ordures : implantation de conteneurs semi-enterrés



Exemple de conteneurs semi-enterrés. Photo non contractuelle

LE MODE DE COLLECTE VA S'UNIFORMISER SUR L'ENSEMBLE DES SEIZE COMMUNES DU BASSIN. LA COLLECTE SE FERA DÉSORMAIS EN APPOINT VOLONTAIRE PAR LE BIAIS DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS.

Après le lancement du réseau de déchèteries, la Cocoba débute dès 2012 une homogénéisation du mode de collecte sur l'ensemble de son territoire. L'implantation de conteneurs semi-enterrés se déroulera en trois temps, par secteur géographique :

- 1er secteur : 2012 : Vallée de la Vocance, Roiffieux, Vernosc et quelques quartiers annonéens*;
- 2ème secteur : 2013 : Boulieu, Saint-Marcel, Savas, Saint-Clair, Saint-Cyr, Davézieux, Thorrenc et Talencieux
- 3ème secteur : 2014 : Annonay

Ce dispositif a pour but non seulement de rendre l'ensemble des habitants égaux face au mode de collecte, mais également de les rendre acteurs et responsables de la propreté des rues. Les nuisances visuelles et olfactives

seront réduites grâce aux conteneurs. Les îlots de propreté (conteneurs et colonnes de tri sélectif) ont pour but de faire disparaître à plus ou moins long terme les sacs poubelles éventrés qui jonchent les trottoirs dans l'attente du passage du camion benne.

Par ailleurs, le service de collecte va être réorganisé pour le centre-ville d'Annonay. Des points de regroupements vont être mis en place.

Pour tous les objets encombrants, ferrailles, déchets verts, gravats, cartons, batteries, huiles de vidange... la déchèterie d'Annonay est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 17h30 à l'ensemble de la population du Bassin. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous sont nécessaire lors de votre première venue. La déchèterie de Vernosc vous accueille les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h et les samedis de 8h à 12h.

Les informations seront à votre disposition sur le site internet de la Cocoba, dans les mairies, établissements publics... au fur et à mesure de l'avancée de ces différentes dispositions.

* Il s'agit des quartiers limitrophes avec les communes de Roiffieux et Vernosc-lès-Annonay, et du secteur de la place des Cordeliers.

La Cocoba renforce son engagement pour le développement durable

DANS LE BUT DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DE SON BASSIN DE VIE, LA COCOPA ET LES COMMUNES MEMBRES ONT AFFIRMÉ LEUR VOLONTÉ DE FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE LE CŒUR DE LEUR COOPÉRATION.

Ce projet s'attache à favoriser une dynamique économique, à associer une réflexion approfondie sur l'aménagement du territoire et à offrir à la population des services publics de qualité.

Conscients de la nécessité, aujourd'hui plus que jamais, de la protection de l'environnement, de la préservation du cadre de vie, les élus de la Communauté de Communes travaillent sur l'intégration de cette notion au sein des différents dossiers en cours.

Ce projet de développement durable se construit sur l'exigence d'un équilibre constant entre développement économique, qualité du cadre de vie et solidarité. Les compétences de la Cocoba qui permettent d'œuvrer pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie sont diverses et permettent d'agir efficacement :

- pour la protection des ressources et des espaces naturels (dont l'amélioration de la performance énergétique) ;
- pour les déchets des ménages (dont la valorisation du recyclage de la matière organique contenue dans les déchets ménagers et assimilés) ;
- pour l'assainissement ;
- pour l'entretien des rivières et des réseaux hydrauliques.

TRANSPORT : Développer une offre alternative à la voiture

LA COMMISSION
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE A VALIDÉ
L'ACCOMPAGNEMENT DE
L'ASSOCIATION MOBILITÉ 07/26
POUR L'ANNÉE 2012.

Cette association anime depuis deux ans une agence de mobilité départementale. Elle coordonne et diffuse l'information transport et mobilité à l'échelle départementale, via un réseau de vingt relais locaux (offices de tourisme, centres socioculturels, centres communaux d'action sociale...).

L'association travaille également à l'accompagnement des acteurs territoriaux. A terme, une carte regroupant les différentes offres de transport en commun du nord du département verra le jour, faisant également apparaître les lignes desservant les départements limitrophes. Gares SNCF, lignes de bus du Conseil général, villages desservis, relais mobilité seront aussi mentionnés.

Cette démarche de la Cocoba s'inscrit dans une perspective de développement durable en proposant une offre de transport alternative à la voiture afin de faire évoluer les pratiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La construction de ce projet permet en outre de mobiliser les structures locales pour servir de relais locaux, de veiller à la complémentarité des projets en cours.

Par ailleurs, la démarche est également sociale en offrant des points relais de proximité à des publics non mobiles.

Organisation du territoire : Mon paysage, comment je le vois, comment je le vis



Présentation des projets des étudiants de l'école de paysage de Versailles

DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉVISION DU SCHEMA DE COHÉSION ET D'ORGANISATION DU TERRITOIRE, LE SCoT, UN PROJET DE PARTICIPATION ET DE CONSULTATION DES HABITANTS DU BASSIN A ÉTÉ MIS EN PLACE.

Ce projet a pour objectif d'enrichir la réflexion politique sur un thème choisi, celui de l'évolution des paysages. En effet, lors des ateliers de concertation sur le diagnostic du territoire, les élus et acteurs de terrain ont identifié la qualité du cadre de vie et des paysages comme un atout majeur du bassin d'Annonay. Le paysage est vivant, il est le fruit des activités humaines sur un territoire. Mais, qu'en pensent celles et ceux qui créent et vivent ce paysage, ses habitants ?

La perception de son cadre de vie est différente selon l'histoire et les usages de chacun. Afin de pouvoir croiser toutes ces perceptions et alimenter le projet de SCoT, plusieurs lieux et moyens d'expression vous

sont proposés :

- des forums publics – où seront exposés des travaux d'étudiants qui ont réfléchi à l'avenir du bassin, et où les élus viendront écouter et échanger sur les visions du territoire,
- la création d'un film-documentaire sur l'évolution des paysages du bassin, en partenariat avec la MJC d'Annonay/Moulin à images. Le groupe d'habitants volontaire écrira le scénario, choisira les interviews et participera au tournage,
- le lancement d'un concours/photos sur ce qui nous plaît et ce qui nous déplaît dans notre cadre de vie,
- l'organisation d'une rando-paysage avec jeu de piste et balade contée,
- en enfin, en continu, la possibilité de donner son avis, de proposer ses réflexions, de poser des questions, sur le blog du SCoT en postant des commentaires...

PARTICIPEZ

- Si vous avez des questions, souhaitez participer au film ou au concours, une réunion d'information est organisée en février 2012. Les résultats seront dévoilés lors d'une 2nde réunion en novembre 2012.
- Il vous est également possible de poster des commentaires sur le blog :

www.scot-bassindannony.fr

Contact : contact@scot-bassindannony.fr



www.scot-bassindannony.fr

Musée César Filhol : Zoom sur la police scientifique



Ci-contre moulages et actes de décès des bourreaux de l'auberge de Peyrebeille.

SI VOUS ÊTES PASSIONNÉS PAR LES FILMS POLICIERS, LES SÉRIES TÉLÉ RELATANT CRIMES ET RECONSTITUTIONS, COURREZ AU MUSÉE VIVAROIS CÉSAR FILHOL.

A quelques pas des anciens cachots, vous découvrirez l'évolution des techniques aujourd'hui utilisées par la police scientifique pour résoudre les enquêtes les plus difficiles !

La police technique et scientifique s'est profondément transformée au cours des deux derniers siècles. Les témoignages et les aveux ne permettent plus d'emporter la conviction du magistrat ou des jurés qui s'en remettent, de plus en plus, à une expertise. La découverte de l'empreinte génétique a

révolutionné les enquêtes. Ce qui pouvait ressembler à de la fiction est devenu réalité. Aujourd'hui, les « experts » peuvent révéler des traces de sang même effacées, identifier un criminel à partir d'indices divers, dater une mort avec des insectes nécrophages... Le crime parfait n'existe donc plus !

L'exposition présente les techniques employées par les scientifiques pour prélever et analyser les éléments d'une scène de crime. Quelques affaires célèbres, dont celle de Peyrebeille, sont relatées au travers de documents rares provenant d'archives.

Objets uniques et insolites vous conduisent sur les traces de l'histoire du crime...

• **Exposition à voir jusqu'au 22 avril**

• **Musée vivarois César Filhol**
04 75 67 67 93 - musee@cocoba.fr
Ouvert les mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 18h

RDV DANS VOS COMMUNES

JANVIER

dim. 22 • *Bèle de Scène* • Danse
Vernosc • 17h30

FÉVRIER

mer. 1^{er} • *Les Chimpanzés* • Conférence Boulieu
• 19h30

MARS

dim 18 • *Voilà ce que je propose...*
Danse • Roiffieux • 17h30

mer. 28 • *Les Etats des pays amazoniens*
Conférence • Davézieux • 19h30

AVRIL

dim. 29 • *Histoire d'hommes* • théâtre
Villevoacance • 17h30

MAI

sam. 19 • *Nuit des musées*
Annonay, Davézieux et Vanosc

+ d'infos : <http://culture.cocoba.fr>

LE MILLE-PATTES : l'envers du décor

LA COMPAGNIE TEATRI DEL VENTO EST ACCUEILLIE SUR LE BASSIN D'ANNONAY EN RÉSIDENCE DE CRÉATION, ET CE, POUR 3 ANS. PARENTHÈSE DANS LES COULISSES DU MILLE-PATTES.

Outre les spectacles proposés dans le cadre de la saison culturelle, le Mille-Pattes met en place, grâce à différents partenariats, des ateliers dirigés par des artistes en résidence. Cet accompagnement artistique, l'aide à la création et le repérage de nouvelles compagnies font partie des missions d'un théâtre ; le Mille-Pattes n'y déroge pas. Ces résidences ouvrent sur de nombreuses actions comme les répétitions publiques, les rencontres, la chorégraphie du défilé dansé, des ateliers proposés aux scolaires...

En parallèle, la Cie Teatri del vento dirigera deux stages dans le cadre du projet « les classes qui dansent », piloté par l'Inspection académique : visite du théâtre par les scolaires, intervention du chorégraphe dans les classes... Ce programme permet une entrée en matière pour les jeunes, leur facilitant ainsi l'approche de la danse contemporaine.

Dans le cadre de ces actions, la Yeraz cie, unique compagnie professionnelle en Ardèche, (prochaine création *Les Désaxés* le 10 fév.) proposera de « petites coupures » lors du prochain *Festival International du 1^{er} film*, un partenariat entre la MJC et la Cocoba. Si la danse est au cœur de la programmation, le Mille-Pattes propose également des accompagnements pour des ateliers de cirque, sous la direction de deux troupes en résidence, la Cie Prise de pied et la Cie Virevolt, ainsi que des rencontres musicales. Le Symphonique du Conservatoire National Supérieur de Danse et de Musique de Lyon ou le Symphonique Lyonnais, dans le cadre scolaire, offrent aux élèves du Bassin une première approche des instruments d'un orchestre et de la musique symphonique.

TOUR DE FRANCE : une arrivée chez nous

GRÂCE À UN ÉTROIT TRAVAIL ENTRE LA COCOBA, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ARDÈCHE, LES VILLES D'ANNONAY ET DE DAVÉZIEUX, LA 12^{ème} ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE ARRIVERA À LA LOMBARDIÈRE.

Même si l'on n'est pas amateur de sport, tout le monde connaît le Tour de France. Le 13 juillet, cet évènement sportif, le plus suivi par les téléspectateurs du monde entier, après les Jeux olympiques et les coupes du monde de football, mettra en avant le nord-Ardèche et particulièrement notre territoire lors de la fin d'étape. Au-delà de l'aspect purement sportif, la retransmission télévisée mettra à l'honneur nos paysages, notre patrimoine architectural et économique, notre bassin de vie et ses inventeurs. Un important partenariat a été mis en place, tant au niveau des institutions que de leurs employés.

Il faut remonter à 1952 pour trouver trace d'une arrivée de la course de prestige à Annonay. En 2012, partis de Saint-Jean-de-Maurienne, et après avoir franchi les cols du Grand Cucheron et du Granier, les coureurs arriveront en Ardèche par la vallée de l'Ay et après une traversée d'Annonay se disputeront la victoire à la Lombardière devant les caméras du monde entier.

• Horaires de la journée

(sous réserve de modifications) :

Matinée : mise en place des déviations.
14h-16h : passage de la caravane du Tour.
16h30-17h30 : arrivée des coureurs à La Lombardière.

• Financements :

Conseil général de l'Ardèche : 45 000 €
Commune d'Annonay : 20 000 €
Commune de Davézieux : 15 000 €
Cocoba : 10 000 €

Réaménagement de la salle Régis Roche



L'intérieur de la salle de gymnastique a fait peau neuve et offre du nouveau matériel

ACCOLÉE À LA HALLE GUY LACHAUD, LA SALLE SPÉCIALISÉE RÉGIS ROCHE A FAIT PEAU NEUVE. CETTE RATIONALISATION DE L'ESPACE PROFITE AUX ASSOCIATIONS DE GYMNASTIQUE DU BASSIN, MAIS AUSSI AUX SCOLAIRES.

Durant l'année écoulée, l'ensemble des gymnases communautaires a été occupé par des élèves de différents cycles durant près de 4500 heures. Il était donc logique, après la réfection du sol du gymnase du Zodiaque et la reprise de toiture et de l'isolation thermique et phonique du gymnase de Déomas (halle Guy Lachaud), de redonner un coup de jeune à la dernière

salle du complexe sportif de Déomas.

Les deux façades vitrées qui flanquent le bâtiment ont subi une nécessaire reprise d'étanchéité. Le bandeau lumineux de la façade sud a été remplacé. Par ailleurs, la salle spécialisée a également connu un réaménagement complet. En effet, depuis deux ans, une refonte des créneaux horaires d'occupation a été conclue pour accueillir toujours plus de pratiquants. Il a donc fallu repenser la configuration de la salle pour recevoir plus de sportifs et faciliter les ateliers de travail. Une réorganisation des lieux a été effectuée avec l'aide gracieuse des conseillers techniques régionaux de la Fédération Française de Gymnastique (FFG) pour une meilleure homogénéité. Ce nouvel aménagement profitera naturellement au public scolaire grâce notamment à la réception et au montage de la nouvelle table de saut venue compléter ce réaménagement.

PISCINE COMMUNAUTAIRE DE VAURE rue Mathieu Duret - Annonay

Horaires d'ouverture

Période scolaire		Période de petites vacances	
lundi.....	12h - 13h45	lundi.....	15h - 19h45
mardi / jeudi / vendredi.....	17h - 19h45	du mardi au vendredi.....	10h - 13h / 15h - 19h45
mercredi.....	11h - 13h15 / 15h - 19h45	samedi.....	9h - 12h / 14h - 18h45
samedi.....	9h - 12h / 14h - 18h45	dimanche.....	9h - 13h
dimanche.....	9h - 13h		

contact : 04.75.33.46.54

CIAS : un moment de partage pour la fin d'année



LE TRADITIONNEL REPAS DE NOËL DES RÉSIDENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE A EU LIEU VENDREDI 16 DÉCEMBRE,

en présence des élus de la Communauté de Communes, des membres du conseil d'administration, du conseil de vie sociale, des familles et du personnel. Tout au long de l'année, les personnels se mobilisent

pour offrir aux anciens des animations qui enrichissent leur quotidien, mais le repas de Noël est incontestablement un moment très fort de rencontre, de partage, de convivialité et d'espoir en ces périodes de forte mobilisation de solidarité.

A cette occasion un menu un peu exceptionnel a été servi aux résidents auxquels s'étaient joints parents et proches. Des animations musicales ont agrémenté ces beaux moments de fête et de partage.

Infos pratiques

Communauté de Communes du Bassin d'Annonay

Tél. : 04 75 67 55 57 • accueil@cocoba.fr

La Lombardièrre – BP8

07430 Davézieux

CIAS • 04 75 67 55 57

Direction des Affaires Culturelles • 04 75 69 01 82

Bibliothèque : 04 75 67 94 69

Université pour tous : 04 75 69 26 00

Mille Pattes : billetterie : 04 75 33 12 12

Déchèterie accueil • 04 75 67 97 93

Annonay • Du lundi au samedi : de 8h30 à 17h30

Vernosc • Lundi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h30

Samedi : de 8h à 12h

Piscine communautaire de Vaure • 04 75 33 46 54

Régie d'assainissement • 04 75 69 32 61

Accueil de vos mairies

Annonay • 04 75 69 32 50

Boulieu • 04 75 69 07 07

Davézieux • 04 75 33 25 25

Le Monestier • 04 75 34 68 03

Roiffieux • 04 75 67 75 50

St Clair • 04 75 33 40 26

St Marcel • 04 75 67 12 50

Savas • 04 75 33 22 57

St Cyr • 04 75 67 47 94

St Julien Vocance • 04 75 34 60 45

Talencieux • 04 75 34 20 19

Thorrenc • 04 75 34 21 07

Vanosc • 04 75 34 62 93

Vernosc • 04 75 33 49 54

Villevocance • 04 75 34 60 05

Vocance • 04 75 34 62 45



Document imprimé sur du papier 100% recyclé